



Déclaration liminaire Intersyndicale du CHS-CT du 28 Janvier 2020

Madame la Présidente,

L'année 2020 ne sera pas un bon cru pour les fonctionnaires des Finances et en particulier pour la DGFIP. Une seule certitude émerge, les agents vont trinquer et voir rouge !

La réforme des retraites a un goût amer de piquette. En repoussant l'âge de la retraite par des artifices, cette dernière conduit inéluctablement les salariés du public comme du privé de la vie active au trépas. Lier l'allongement systématique de la durée des annuités à celle de l'espérance de vie est une mesure hypocrite et inégalitaire.

Quid des jeunes aux portes de l'emploi, quid des femmes qui à travail égal et compétences égales à celles des hommes dans le privé sont moins rémunérées, quid des salariés du privé licenciés à 54 et 55 ans ?

Quid des exonérations de charges sociales et les crédits d'impôt recherches qui partent en fumée ?

Une seule certitude, ce sont toujours les mêmes qui sont mis à contribution.

Pour les fonctionnaires la coupe est pleine !

La loi sur la transformation de la Fonction Publique, véritable goulot d'étranglement de l'activité syndicale (suppression de la plupart des CAP, réduction des droits) importe en sus les méthodes du privé (précarité de l'emploi par le recours aux contractuels, indemnité de départ volontaire et rupture conventionnelle) sans en apporter une once d'amélioration. Il convient avant toute chose de protéger la « récolte budgétaire » en gelant le point d'indice.

Que dire de Bercy, ce paquebot ivre, qui livre les agents des Finances à la découpe générale des missions, aux suppressions d'emplois aveugles !

Le transfert annoncé des missions fiscales et de recouvrement de la Douane vers la DGFIP n'est une bonne nouvelle pour aucune des deux directions. Les grands perdants seront encore une fois l'emploi, la technicité des missions concernées et la qualité du service public.

Les collègues douaniers s'interrogent sur les conditions de transfert de ces missions et sur la possibilité offerte ou non de pouvoir les suivre.

Que dire des Maisons France Services (MFS) dont le sigle transformé en acronyme malheureux a conduit nos grands penseurs à les renommer EFS (Etablissement France Services) le temps d'une communication tout aussi éphémère que le service public qui y sera rendu ?

Nous avons bien compris que le monde rural et les plus défavorisés seront désormais les oubliés du service public.

Mais que l'usager de la DGFIP soit rassuré !

Pour se consoler à compter du 01-07-2020, il pourra toujours autour d'un verre, dans un guichet unique et sans rendez-vous, régler à la fois ses dettes, jouer aux jeux de hasard et acheter ses cigarettes.

Il ne reste plus aux agents des finances que leur conscience professionnelle et, ce qui devient de nos jours un gros mot, «le sens du service public».

Et malgré le manque de reconnaissance, la dégradation constante des conditions de travail, les problèmes nombreux de santé, il s'en trouve encore quelques uns pour les ennuyer au sujet des indicateurs, du positionnement de leurs congés ou encore de pauses-café jugées trop longues.

Aussi, l'intersyndicale CGT FO et CFDT demande à chaque direction de mettre un terme à toute pression inutile sur les agents, et dans un contexte de perte de technicité, de sensibiliser les chefs de service à la réussite du collectif.